

Août 2008

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



Des airs de fête sur le quai



Comme vous le savez sans doute déjà, pour souligner à la fois les 400 ans de Québec et le 360^e anniversaire de l'arrivée des tout premiers Européens à l'île d'Orléans ici même au *bout de l'île*, mais en même temps pour marquer la 25^e saison de Musique de Chambre à Sainte-Pétronille, la Municipalité vous offre cet été trois concerts champêtres au kiosque du quai, avec Québec comme fond de scène. Une première en cet endroit où les sonorités les plus habituelles sont celles des vagues avec, de temps à autre, les sirènes des bateaux!

Le 3 août, l'ensemble de jazz *Artillerie lourde* brisait la glace, si l'on peut dire! Pour cette première expérience, nous nous demandions quelle serait votre réponse, d'autant plus que, sous un ciel nuageux, soufflait ce soir-là un vent d'est aux allures d'automne, au lieu du visage aimable des beaux soirs d'été qui guident généralement nos pas vers le quai. Mais 2008 étant ce que l'on sait, nous avons fait contre mauvaise fortune bon cœur. Près de cinquante braves se sont présentés, que la chaleur des instruments et l'inspiration des musiciens ont eu tôt fait de réchauffer et de réjouir. Car le trio de guitare et de contrebasse autour duquel s'étaient spontanément agglutinés les spectateurs, a donné une excellente prestation et multiplié les rappels pour un auditoire satisfait de l'expérience.

Deux concerts à venir

Pour les deux dimanches qui viennent, d'autres concerts sont au programme à votre intention. Notez bien que celui de ce dimanche 24 août aura lieu à 17 h 30 avec comme invité un quatuor à cordes qui vous fera entendre des airs de musique classique adaptés aux circonstances. Par contre, c'est le trio *Quétango* que vous pourrez entendre le dimanche 31 août, cette fois à 19 heures. Les deux concerts dureront environ une heure.

Une navette gratuite

Enfin, comme le quai ne sera pas accessible aux voitures, vous êtes priés de vous garer dans les deux autres stationnements publics, celui du Centre communautaire Raoul-Dandurand et celui de l'église. Comme ce fut le cas le 3 août - mais nous n'avions pu vous en prévenir à temps - un autobus de vingt passagers fera la navette entre ces deux endroits et le quai, aussi bien avant qu'après le concert. Au plaisir de vous y retrouver, et surtout n'oubliez pas d'apporter votre chaise!

Robert Martel, coordonnateur



Maire suppléant

Prenez note que la conseillère Esther Charron occupera le poste de maire suppléant pour les trois prochains mois.

Assemblée du conseil

Nous vous informons que la prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 2 septembre en raison de la Fête du Travail.

Ramassage des feuilles

À l'approche de la saison automnale, nous vous demandons de ramasser les feuilles qui s'accumulent dans les fossés afin de les dégager. Cette action nous permettra de prévenir les débordements qui sont

occasionnés par de fortes pluies et l'encombrement des fossés par les feuilles.

Mur sur la rue Horatio-Walker

À la suite des pluies diluviennes du vendredi 8 août dernier, une partie du mur de la rue Horatio-Walker s'est effondrée. Bien que nous ayons sécurisé le site à l'aide de tréteaux, nous vous invitons à respecter ce périmètre de sécurité en attendant que nous fassions les travaux nécessaires pour stabiliser la rue. Nous sollicitons votre collaboration en évitant de vous rendre en voiture sur la rue. Soyez assurés que les membres du conseil municipal feront l'impossible pour corriger la situation le plus rapidement possible.

Que faites-vous ce samedi matin 23 août?

Nous vous rappelons que, ce samedi 23 août, le Village de Sainte-Pétronille soulignera de façon particulière l'arrivée de la première famille européenne à l'île d'Orléans en 1648, ici même au *bout de l'île* : celle d'Éléonore de Grandmaison, de François de Chavigny et de leurs quatre premiers enfants.

La Municipalité rendra hommage à l'écrivaine Claire Martin qui est leur descendante par leur seconde fille Marguerite. Pour sa contribution insigne au développement et au rayonnement des lettres et de la culture québécoises, madame Claire Martin a reçu au fil des ans nombre de prix et de décorations, dont la dernière est celle, décernée l'an dernier, d'Officier de l'Ordre national du Québec. À cette occasion, le premier Ministre a rappelé qu'elle était un pilier de la littérature québécoise contemporaine.

Cette cérémonie d'hommage se déroulera samedi le 23 août à 11 heures, devant la mairie ou à la salle du conseil en cas de pluie. Le programme comprendra la présentation de madame Claire Martin, la signature du Livre d'or de la Municipalité, la remise d'un cadeau-souvenir et un vin d'honneur.

Tous les citoyens de Sainte-Pétronille sont invités à se joindre à cet hommage qui veut illustrer de manière tangible les liens qui nous relient à notre passé, et plus particulièrement la continuité entre 1648 et 2008.

Robert Martel, coordonnateur de l'événement

École de musique de Sainte-Pétronille

L'école de musique de Sainte-Pétronille poursuivra ses activités d'enseignement musical en septembre 2008. En plus du piano, du violon et du violoncelle, des cours de guitare seront offerts. Nous aimerions beaucoup avoir des inscriptions supplémentaires aux cours de violon et de violoncelle, ce qui assurerait la continuité de ces deux cours.



Pour toute information concernant les cours offerts pour petits et grands, veuillez communiquer avec madame Hélène St-Cyr au 828-9344.

Résumé des analyses des puits

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 28 puits ont été analysés pour vérifier le taux de coliformes totaux et de coliformes fécaux. Cette étude a été confiée à la firme *Bodycote* de Sainte-Foy.



La norme pour les coliformes totaux est d'avoir moins de 10 bactéries par 100 millilitres. Si cette norme est dépassée, l'eau est considérée hors norme. La norme pour les bactéries atypiques, quant à elle, est d'obtenir un dénombrement de moins de 200 bactéries par 100 millilitres. En ce qui concerne les coliformes fécaux, aucune bactérie ne doit être retrouvée par 100 millilitres. S'il y a présence de coliformes fécaux, l'eau est considérée non potable.

Coliformes totaux

Dans les normes		Hors normes							
0	1-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	> 80
24 (86 %)	1 (3.5 %)	1 (3.5 %)	2 (7 %)	0	0	0	0	0	0

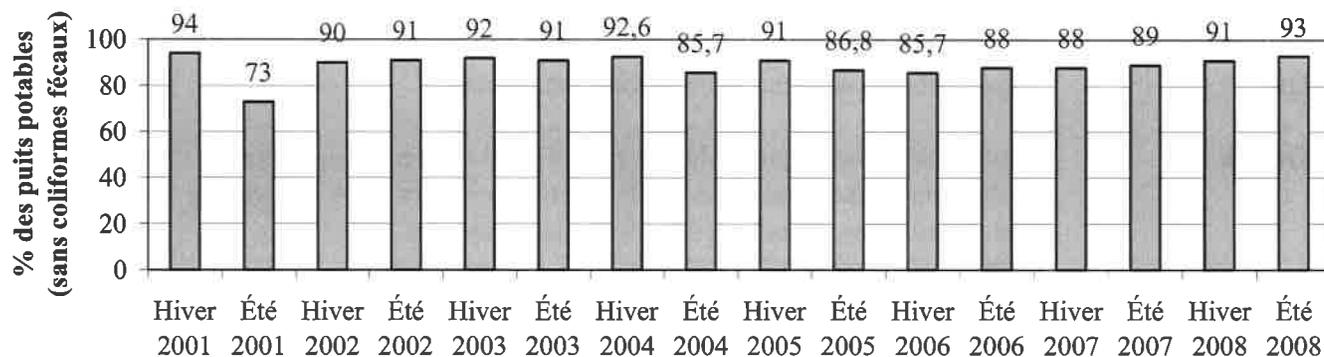
Coliformes fécaux

Dans les normes	Hors normes								
0	1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	> 40
26 (93 %)	2 (7 %)	0	0	0	0	0	0	0	0

Bactéries atypiques

0	1-25	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	> 200
21 (75 %)	5 (18 %)	0	0	0	0	0	0	0	2 (7 %)

Comparaisons



CAMP DE JOUR DE SAINTE-PÉTRONILLE

Cet été au camp de jour, nous avons fait un voyage à travers les époques. La machine à remonter le temps a permis aux 60 jeunes et leurs moniteurs de découvrir la préhistoire, le moyen-âge, les années disco et bien plus. Une multitude d'activités et de cours tel que le tennis, le golf, les arts plastiques et le cinéma ont agrémenté ce voyage.

Un énorme merci à toute l'équipe qui, malgré la mauvaise température, a su rester positive et dynamique pour faire de cet été une réussite.

Moniteurs :

Karine Latulippe (fantaisie)
Maurice Latulippe (Grand Schtroumpf)
Véronique Noreau (Clé de sol)
Thomas DiMarcantonio (Ratchet)

Professeurs :

Vanessa Poliquin (Fidji) : cinéma
Monsieur Jean : tennis et golf

Sauveteuse :

Joanie Côté (Morphe)

Coordonnatrice :

Marie-Ève Lamontagne (Clochette)

Je suis fière de pouvoir dire, pour une troisième été consécutive que le camp de jour de Sainte-Pétronille a permis à ses enfants de s'épanouir pleinement. À l'an prochain!

Clochette, Marie-Ève Lamontagne

YOGA selon l'approche Viniyoga



Grâce aux *exercices posturaux*, cette discipline millénaire permet de :

- Redonner au corps *souplesse et force*
- Refaire le *plein d'énergie*

En apprenant à *mieux respirer*, le *mental se calme* et notre stress diminue et naît un *état bénéfique de relaxation et de mieux-être*.

Les *exercices respiratoires* favorisent également un silence profond propice à la *méditation* et à *l'ouverture du cœur*.

Avec *l'approche Viniyoga*, le travail est ajusté selon l'âge et les capacités de chacun, visant ainsi à *améliorer la santé globale* et à développer une *sensation générale de bien-être*.

LES COURS

Où : Au Centre Communautaire Raoul Dandurand

Quand : Initiation Dynamique - Mercredi à 18 h 30 dès le 17 septembre
Initiation Relaxation - Jeudi 9 h 30 et 18 h 30 dès le 18 septembre
Intermédiaires - Jeudi à 19 h 45 dès le 18 janvier
Initiés - Mercredi à 19 h 45 dès le 17 septembre

Inscription : Au Centre Communautaire Raoul Dandurand
Le jeudi 11 septembre 2008, de 19 h 30 à 21 h 00

Pour information : Nicole Senécal, formatrice É.T.Y. et C.T.Y (418-828-9565)
Caroline Genois, formatrice É.Y.Y (418-684-3158)

Bibliothèque « La Ressource »

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'août 2008

- *Mange, Prie, Aime*, d'Élisabeth Gilbert
- *Le chemin des brumes*, de Jacques Côté
- *À l'ombre du clocher*, tomes 1, 2, 3, et 4, de Michel David
- *La consolante*, d'Anna Gavalda
- *Point de fuite*, d'Hilary Norman
- *99 francs*, de Frédéric Beighder



Pour les jeunes

Nous avons acquis plusieurs livres de la collection Géronimo Stilton qui sont très en demande par les jeunes.

Merci

Merci aux personnes suivantes qui ont fait dons de livres à la bibliothèque : madame Louissette Boily, monsieur Pierre Villemure et monsieur Emmanuel Roussel; merci également à madame Nadine Hokayem qui a offert une belle sélection de disques compacts pour notre collection musicale, ainsi que des livres et à madame Lyne Rousseau pour une très belle collection d'ouvrages sur la France et ses régions et sur le Grand Nord.

Rotation

Il y a eu rotation des collections en juillet, ce qui signifie plusieurs nouveaux titres dans nos rayons. Les nouveaux livres reçus lors de cette rotation sont identifiés par une pastille noire au dos. Bonne lecture.

Pensées

Les livres sont les échos de la civilisation. Sans livres, l'histoire est silencieuse, la littérature, la science et la pensée sont inertes.

Barbara W. Tuchman
Historienne américaine (1912-1989)

Je dirais volontiers que l'enseignement n'est qu'une clef qui ouvre les portes des bibliothèques.

André Maurois
Écrivain français (1887-1965)

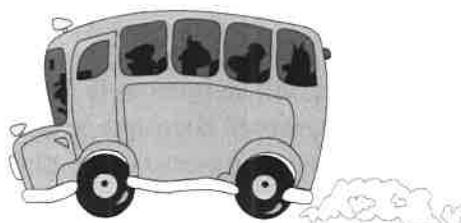
Le progrès social et la bibliothèque sont deux maillons indissolubles dans la chaîne des activités d'un peuple libre.

Sh. R. Ranganathan
Bibliothécaire et mathématicien indien (1892-1972)

*Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la bibliothèque La Ressource*

C'EST LA RENTRÉE!

La fin du mois d'août annonce le début de la rentrée scolaire. Ce petit mot vise à sensibiliser les automobilistes en cette période où les enfants devront circuler dans les rues du village en attente de leur autobus ou encore à leur retour à la maison le midi et en après-midi.



Environnement



LE COMPOSTAGE DES RÉSIDUS ORGANIQUES : UN ENGAGEMENT COLLECTIF !

Depuis juin 2008, les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré ainsi que de L'Île-d'Orléans ont entamé un projet pilote de collecte des résidus organiques. Appelée également la collecte à trois voies, celle-ci vise pour le moment la municipalité Lac-Beauport ainsi que les villes de Beaupré et de Lac-Delage. La valorisation des matières organiques est primordiale dans la réalisation du Plan de gestion des matières résiduelles afin de détourner un maximum de matières résiduelles de l'élimination. Après un mois d'implantation, la participation au projet est importante et démontre bien l'engagement des citoyens envers leur collectivité.

Ce projet pilote est en parallèle à celui se déroulant dans la ville de Québec. En effet, depuis maintenant un an, cinq arrondissements de la ville participent à une étude de collecte à trois voies ayant comme objectif d'établir le contenant et le mode de collecte approprié sur le territoire urbain. Les MRC ont les mêmes objectifs, mais testent deux types de bacs roulants différents soient un de 120L et le deuxième de 240L. De plus, un site expérimental de compostage dans la ville de Beaupré permet de suivre les taux de rejets et la qualité du compost finale. Ce projet doit prendre fin durant l'été 2009.

Réparties dans les trois municipalités, 592 résidences sont visées par le projet. Les citoyens touchés trient leurs restes de table à l'aide d'un bac de cuisine qui leur est fourni. Ensuite, ces matières doivent être transvidées dans le bac roulant qui est collecté à toutes les semaines durant les mois d'été. Les matières acceptées sont entre autres les restes de table, les viandes et poissons, les pâtes, le pain, les desserts, les résidus de café ou les poches de thé, les résidus de plantes ou de jardinage, etc. Ces matières constituent environ 11 000 tonnes sur les 28 000 tonnes gérées par les trois MRC ce qui représente 40 % de nos ordures.

Après un mois de collecte, on remarque déjà un taux de participation intéressant. En effet, la majorité des citoyens visés, soit 88 % d'entre eux, participent régulièrement. Bientôt on pourra vérifier les quantités collectées ainsi que la qualité du produit final. Une séance d'information sera organisée afin de faire le point sur le projet pilote avec les participants cet automne.

Finalement, mentionnons que ce projet pilote est rendu possible grâce au financement et la participation de plusieurs partenaires et collaborateurs telles la Fédération canadienne des municipalités, la Communauté métropolitaine de Québec, la ville de Québec, les MRC impliquées et les municipalités visées par le projet, la firme Solinov ainsi que les compagnies WEBER et Sac au Sol.

Pour plus de renseignements, contactez Karine Cantin, chargée de projet en gestion des matières résiduelles pour les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans (kcantin@mrclajacquescartier.qc.ca)

Source : Anne-Marie Cantin, conseillère en environnement, Communauté métropolitaine de Québec

POURQUOI, DEPUIS QUELQUES MOIS, CES CHANGEMENTS D'HORAIRE DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES RECYCLABLES?

Certains citoyens se questionnent sur les raisons qui ont motivé le changement de nos habitudes au niveau de la gestion des matières résiduelles: distribution de bacs verts et bleus, cours sur le compostage, collecte alternée à toutes les deux semaines des déchets et des matières recyclables, etc.

La principale raison se nomme le PGMR, ou Plan de Gestion des Matières Résiduelles. Qu'est-ce que c'est exactement? Bien que le site de la MRC comporte quelques questions, il nous renvoie aussi au site www.pgmr.info où on peut lire l'information suivante :

« Soucieuse de préserver l'environnement, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

Rive-Nord a élaboré et adopté un **plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)** pour **réduire** la quantité de matières générées et leur donner une seconde vie par le réemploi, le recyclage et la valorisation. Ce plan propose aux municipalités de son territoire un chemin pour hausser de 24 % à 60 % le taux de mise en valeur des résidus domestiques.

Afin de répondre aux nouvelles obligations de la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec et d'atteindre les objectifs du PGMR, la CMQ Rive-Nord met une série d'outils à la disposition de la population et propose plusieurs mesures. »

Les municipalités n'ont pas le choix : elles se doivent non seulement de mettre en place les mesures nécessaires pour réduire le poids de ses déchets, elles devront montrer les résultats et démontrer qu'elles ont atteint les objectifs dictés par le plan.

Pourquoi le PGMR ?

Changer ses habitudes n'est jamais facile. Bien comprendre pourquoi on nous demande peut nous y aider.

« Puisque nous éliminons deux fois plus que nous ne mettons en valeur, **la quantité de matières résiduelles mises aux déchets excède actuellement la capacité de traitement de l'incinérateur de la Ville de Québec.** La gestion de ces matières résiduelles est responsable de 7 % des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord. D'énormes quantités de ressources, toujours utiles à la société, sont ainsi perdues. Et notre consommation s'accroît sans cesse...

Du point de vue économique, social et environnemental, la meilleure solution consiste à gérer plus efficacement les matières résiduelles. Voilà l'objectif du PGMR !

Saviez-vous que ?

Considérés parmi les plus gros « producteurs » de déchets au monde, les Québécois génèrent en moyenne 20 tonnes de matières résiduelles par minute, dont près des deux tiers sont acheminés vers des incinérateurs ou des sites d'enfouissement! Pourtant, des études démontrent que 85 % des rebuts domestiques peuvent être valorisés.

(Source : Gouvernement du Québec)

Si tous les humains adoptaient le style de vie des Canadiens, il faudrait quatre planètes pour assurer la disponibilité des matières premières et de l'énergie afin de maintenir le rythme actuel.

(Source : UBC Task Force on Planning Healthy and Sustainable Communities)

Pour chaque tonne de produits de consommation créée, 5 tonnes de déchets sont générées.

(Source : World Wildlife Fund Canada)

Nous espérons que ces précisions vous aideront à comprendre pourquoi des efforts additionnels vous ont été demandés au cours des derniers mois. Nous nous assurerons de vous garder au courant de nos progrès à ce titre.

Pour plus d'informations sur les manières de réduire nos déchets, nous vous invitons à visiter le site du pgmr : www.pgmr.info

Esther Charron, conseillère

La petite histoire de Sainte-Pétronille

L'arrière-fief de Berchereau en 1648

Les premiers occupants européens à la pointe ouest de l'île d'Orléans ont été François de Chavigny, sieur de Berchereau, venu de la paroisse de Créancey, dans la Champagne. Il est alors accompagné de son épouse Éléonore de Grandmaison, veuve d'Antoine Boudier, sieur de Beauregard. Éléonore n'a alors que 18 ans. Chavigny est un personnage dont on sait seulement qu'il est de la noblesse. Pour sa part, Éléonore est reconnue noble. On est alors au tout début du XVII^e siècle, la Compagnie de la Nouvelle-France est à la recherche de personnes volontaires pour venir peupler la Nouvelle-France. François et Éléonore ont profité de cette opportunité pour venir s'établir en cette nouvelle colonie.



Leur décision prise, ils se retrouvent à Paris, le 4 décembre 1640 devant Jean de Lauson qui agit au nom du roi dans la Compagnie de la Nouvelle-France. Ce jour-là, ayant accepté de venir à Québec, on leur concède avant leur départ, trois emplacements comme suit : deux arpents de terre à prendre dans le lieu désigné pour la ville et banlieue de Québec, trente arpents de terre à prendre hors de ladite banlieue de la ville de Québec et enfin, une demi-lieue de terre de large sur trois lieues de profondeur. Ce dernier endroit est concédé en seigneurie, à prendre le long du fleuve Saint-Laurent, depuis les Trois-Rivières jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent.

Partis de France au printemps de 1641, ils débarquent à Québec le 30 juin, après deux mois de navigation. Ils emportent avec eux leurs biens personnels et des provisions pour leur subsistance pour au moins trois ans. Chavigny se devait aussi d'emmener trois ou quatre hommes avec lui pour l'aider au défrichement. Éléonore, pour sa part, était accompagnée de sa servante. À leur arrivée en Nouvelle-France, la population s'établit à 340 personnes.

À Québec, ils posséderont un terrain sur la Grande-Allée et aussi un autre emplacement à Sillery. Leur présence à ce dernier endroit est révélé le 29 octobre 1642, lors des cérémonies funéraires à Québec, de l'explorateur Jean Nicolle et de trois hommes de M. de Chavigny, noyés alors que la chaloupe dans laquelle ils prenaient place chavira en se rendant de Québec à Sillery. Aucun des corps ne fut retrouvé et seul M. de Chavigny en sortit vivant.¹

Au cours de l'année suivante, François de Chavigny se retrouve à l'endroit appelé cap de Lauson (aujourd'hui, pointe de Deschambault), en face de l'îlot Richelieu, soit à environ quinze lieues de Québec. C'est à ce dernier endroit qu'il va exploiter sa seigneurie de Chavigny (aujourd'hui Deschambault). De cette pointe, il pouvait voir tout ce qui se passait à la ronde sur le fleuve Saint-Laurent. Il fallait se méfier des Iroquois qui pouvaient survenir à tout moment. La présence de la famille Chavigny nous est confirmée, alors qu'au mois de mai 1644, on y bénit un premier mariage. Mais leur séjour en cette nouvelle seigneurie ne sera que de courte durée. Voici comment le P. René Bacon, O.F.M. parle de leur départ : « Ce fut le sauve-qui-peut de Trois-Rivières à Québec. Si bien qu'en 1667 la seigneuresse, Éléonore de Grandmaison, déclarera à la Cie des Indes occidentales qu'elle avait été « contrainte ainsi que tous ses tenanciers, ... de quitter et abandonner les dits lieux par le commandement qui en avait été fait par les Gouverneurs à cause des incursions et fréquentes courses des Iroquois ». Or ceci se passait vingt ans auparavant... ».²

Quelque temps avant leur départ, M. de Chavigny avait demandé un agrandissement de sa seigneurie. Ce qui lui fut accordé par la Compagnie de la Nouvelle-France le 16 avril 1647. Sa seigneurie passait alors d'une demi-lieue à une lieue de terre de front de large sur le fleuve Saint-Laurent et sur trois lieues de profondeur. Cet acquis lui avait permis de doubler la grandeur de la superficie de sa seigneurie. Mais voilà qu'au cours de cette même année, le Gouverneur de Montmagny le nomme sur son propre conseil qu'il a formé pour l'assister dans l'administration de la colonie.

Forcé de quitter sa seigneurie de Chavigny, François de Chavigny choisit d'aller s'installer à la pointe ouest de l'île d'Orléans, juste en face de Québec. S'il a choisi cet emplacement, c'est

probablement à cause de l'escarpement sur lequel il pouvait se construire, tout en ayant la possibilité de voir tout ce qui se passait sur le fleuve Saint-Laurent.

À cet effet, François de Chavigny passe un premier contrat de construction devant Lecoustre, le 15 septembre 1647. La maison sera construite en bois de pièce sur pièce et sa dimension sera de 40 à 42 pieds de long sur 20 pieds de large. Elle ne sera habitée que peu de temps, puisqu'elle sera détruite par un incendie survenu le 8 mars 1652.⁴ Par la suite, une nouvelle maison sera construite sur l'emplacement même de la première maison.

François de Chavigny, sieur de Berchereau et Éléonore de Grandmaison arrivent à l'île d'Orléans au tout début de l'année 1648 avec leurs quatre enfants. Deux autres y naîtront par la suite. Sur les lieux il y a la maison et la grange. Le 29 mars 1649, Olivier LeTardif, agissant au nom des seigneurs de l'île d'Orléans, concède à François de Chavigny, sieur de Berchereau, la pointe ouest de l'île d'Orléans, de quarante arpents de terre de front à prendre sur la pointe qui regarde Québec, sur toute la largeur de l'île d'Orléans. Pour s'occuper de son domaine, Éléonore de Grandmaison ne pouvant compter sur son mari qui doit s'occuper des affaires de la colonie, passe un bail à ferme le 1^{er} juillet 1650, devant le notaire Audouart, avec Jean Baillargeon et Geoffroy Guillot, pour trois ans. Ces derniers devront s'occuper de la terre du domaine de Berchereau. Éléonore se réserve toutefois une chambre pour venir y habiter lorsqu'elle le désirera.

L'année 1651 sera marquée par l'arrivée des Hurons sur les terres louées par le Père Chaumonot pour y installer les Hurons échappés au massacre de leur nation. Au cours de cette même année, M. de Chavigny quittera les siens pour aller se faire soigner en France et où il décèdera au cours de ce voyage.

Éléonore de Grandmaison ne voulant pas perdre ses droits acquis, se fit accorder le 1^{er} mars 1652, par le Gouverneur de Lauson les terres abandonnées par François de Chavigny. Elle devenait la seigneresse de la seigneurie de Chavigny (aujourd'hui, Deschambault) et de l'arrière-fief de Berchereau à l'île d'Orléans. Le 30 juillet de la même année, elle passe un contrat de mariage à Québec, avec Jacques Gourdeau devant le notaire Roland Godet. Le mariage eut lieu le 13 août suivant à l'île d'Orléans, en la chapelle du lieu. Dès lors, la seigneurie prenait le nom de Beaulieu. Quatre enfants naîtront de ce couple et encore aujourd'hui nous retrouvons des descendants de ce couple qui habitent le village de Sainte-Pétronille.

Jacques Gourdeau, sieur de Beaulieu, fut assassiné dans son manoir par un de ses valets dans la nuit du 29 mai 1663. Éléonore de Grandmaison se remarie en quatrièmes noces, à Québec, le 15 octobre 1663 à Jacques Cailhaut de la Tesserie. Veuve pour une quatrième fois, elle décède à Québec, le 22 février 1692 à l'âge de 70 ans.

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire :

- 1 : Tanguay, L'abbé Cyprien. *À travers les registres*. Librairie Saint-Joseph. Cadieux & Derome. Montréal, 1886.
- 2 : Bacon, P. René, O.F.M. *Les ancêtres de la famille Bacon en Nouvelle-France 1643-1758. Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, No. 137, 1978.
- 3 : Roy, Pierre-Georges. *L'histoire de la famille de Chavigny de la Chevrotière*. L'Action Sociale Limitée. Lévis, 1916.
- 4 : Turcotte, L.P.. *Histoire de l'île d'Orléans*. Atelier typographique du « Canada ». Québec, 1867.

La gravure est d'après un dessin de N.H. Bowen, notaire. Tirée des *Canadian Illustrated News*, Hamilton, du 3 octobre 1863. Intitulée : « View of the Island Orleans, near Quebec ».

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal *Autour de l'Île* est le **2 septembre 2008**.

Équipe de rédaction

- Esther Charron, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Robert Martel

Rédaction et infographie : Patricia Couture



Le Beau Lieu

